



S.S.I.A.P. 3

Service Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes, niveau 3 Formation de Remise à Niveau - Programme de Formation -

Objectifs pédagogiques

Remettre à niveau ses connaissances pour assurer l'organisation et la gestion du service de sécurité incendie ainsi que le conseil technique au chef d'établissement au sein des ERP et IGH

Contenu

Trame d'analyse d'un projet de construction :
Le C.L.I.C.D.V.C.R.E.M.

Connaître et mettre à jour les documents administratifs :
Obligations en matière d'affichage, élaboration de consignes temporaires, permis feu (GN13), suivi et planification des contrôles réglementaires

Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité :
Composition et contenu, contrôle, archivage des documents et rapports

Gestion du personnel et des moyens de service :
Recrutement, missions, équipements, rondes, documents de service, effectifs, contrôles, procédures et consignes

Méthodes pédagogiques

Projection de documents de synthèse et de fiches techniques
Enseignement théorique en salle équipée, Exercice d'application sur site ERP
Apprentissage individuel de la manipulation des matériels
Support de cours remis aux stagiaires, Entraînement à l'examen

Evaluation et validation de la formation

Questionnaire de positionnement initial (type QCM)
Reformulation tout au long de la formation
Examen final ; QCM réalisé par l'OF, Remise d'une attestation de formation

Informations pratiques

Public et prérequis : *(les prérequis seront vérifiés avant le début de la formation, prévoir vos justificatifs)*

- Être chef de service de sécurité incendie qualifié n'ayant pas exercé sa fonction pendant 3 ans ou ayant montré une défaillance notoire au cours du recyclage
- Être titulaire du SSIAP3 ou équivalence
- Comprendre et savoir retranscrire la langue française
- Être titulaire du SST ou du PSC1
- Avoir suivi la formation HOBO
- Disposer d'un certificat d'aptitude médical de moins de 3 mois

Formation en inter ou intra-entreprise
Durée : 5 jours soit 38 heures

Dates et Lieu : à définir
Participants : 12 personnes au maximum